



RAPPORT MORAL 2022

L'année 2022 a montré, une fois de plus, la force de la FFS, de ses bénévoles et des salariés qui les épaulent. Au vu des ressources de la Fédération et des actions menées, il est malheureusement toujours nécessaire de prioriser les choses. Mais quelles actions réalisées !

Nous vous invitons à aller lire les rapports moraux de vos structures déconcentrées mais aussi des autres. Ils sont riches d'enseignements, d'idées et illustrent bien la FFS dans son ensemble.

Au niveau national, notons surtout le congrès UIS 2022 organisé par la FFS sur le campus Technolac au Bourget-du-Lac, sans pour autant oublier les événements rassembleurs de la FFS qui perdurent et fédèrent d'années en années, souvent grâce principalement à la force de quelques bénévoles. Le nombre de couacs limités au regard de l'ampleur de l'évènement est à lui seul un motif de fierté pour l'équipe d'organisation de l'UIS 2022 et de toutes les personnes impliquées. 8 jours de congrès, 1517 participants, 51 nations, 55 stands, 24 cavités équipées, 223 bénévoles sur près de 8000 heures sur place, ce fut un succès. La satisfaction des congressistes a été au rendez-vous.

Notons aussi les premières journées internationales des grottes touristiques et du patrimoine souterrain avec 12 actions conjointes FFS et Fédération française de tourisme et patrimoine souterrain (FFTS, ex-ANECAT) ainsi que le renouvellement de la rencontre scolaire nationale (150 élèves + intervenants) qui s'ancre petit à petit dans le paysage fédéral et scolaire. Cela illustre bien le nombre croissant d'établissements scolaires labellisés FFS (22 établissements fin 2022 contre 6 en 2016 et 7 dispositifs académiques regroupant plusieurs établissements par territoire).

En parlant de nombre croissant, la FFS est repassée au-dessus des 7000 licenciés. Cela assure à notre Fédération plus d'autonomie financière et lui permet de faire plus d'actions structurantes et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Chacun aura bientôt sa carte de licence permanente. Cela permettra, à long terme, de diminuer l'empreinte carbone de ce côté-là.

En parlant environnement, la commission environnement n'ayant pas pu monter le dossier de la demande de renouvellement d'agrément, c'est un groupe de bénévoles et de salariés qui en est venu à bout avec l'appui des CSR et CDS. Ce dossier est une mine d'information pour quiconque aimerait se rendre compte de l'importance de la protection de nos environnements de progression pour notre Fédération.

Côté commissions, notons de nouvelles publications tel le manuel technique de l'EFPS ou encore la mise en place d'une commission base de données gérée par une équipe de bénévoles motivés et ayant vocation à améliorer partage, protection et connaissances de nos milieux.

Ça évolue aussi côté institution et cadre réglementaire avec d'une part la nouvelle loi sport de mars 2022 et, d'autre part, le nouveau contour de notre contrat de délégation. Pour ce qui est de la loi sport, elle a été évoquée entre autres aux réunions des présidents de régions de décembre 2022 pour anticiper les informations des réunions de grandes régions et l'AG 2023.

Le ministère des sports a réitéré sa confiance en la FFS en renouvelant nos responsabilités côté spéléologie et en augmentant celles côté canyon avec, par exemple, la gestion future de la commission canyon interfédérale (CCI). Notez que la volonté de la FFS pour cette commission est bien d'y instaurer une gouvernance partagée enrichie d'acteurs clefs du canyon. La première CCI a eu lieu le 28 novembre 2022. La commission canyon s'est restructurée pour répondre au mieux à ces "nouveaux" défis. Notons aussi que la présidence de la commission a changé en juin 2022.

Côté direction technique nationale, un nouveau conseiller technique a pris ses fonctions ce qui nous ramène à un (et non deux) CTN de moins par rapport à 2019.

Toujours pour anticiper 2023 et pour répondre aux attentes formulées par nos GE, différents groupes de travail ont été lancés (CREI, gouvernance,...)

L'année 2023 s'annonce chargée pour les salariés et bénévoles de la FFS. A nous de fédérer ce travail au sein du plus grand nombre pour que la charge repose sur de plus larges ressources qu'en 2022 qui a été éprouvante pour certains qui ne pourront pas tenir longtemps ainsi. Certains ont démissionné en 2022. Si les personnes ressources restantes ne sont pas plus épaulées, la charge reposera rapidement sur moins de personnes qui, à leur tour, tiendront encore moins longtemps. Invertissons ce cycle en mettant tous la main à la pâte. Nous en sortirons plus fort.

Gaël KANEKO
Président

